



Vollèges, le 21 novembre 2018

Commune de Vollèges

com.volleges@dransnet.ch

www.volleges.ch

Tél. 027 780 64 10

Fax 027 780 64 11

Convocation des Assemblées, primaire et bourgeoisiale

Les Assemblées, primaire et bourgeoisiale, de la Commune de Vollèges sont convoquées pour le

Mercredi 12 décembre 2018

à la salle Polyvalente de Vollèges, avec l'ordre du jour suivant :

A) Assemblée bourgeoisiale : 19h00

- 1/ Ouverture de la séance.
- 2/ Nomination des scrutateurs.
- 3/ Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
- 4/ Lecture et approbation du budget de la bourgeoisiale de Vollèges pour l'exercice 2019.
- 5/ Présentation du rapport de fusion des Bourgeoisies de Bagnes et de Vollèges
- 6/ Divers, propositions individuelles.

B) Assemblée primaire : 19h30

- 1/ Ouverture de la séance.
- 2/ Nomination des scrutateurs.
- 3/ Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
- 4/ Approbation des modifications du règlement sur la perception des prestations aux collectivités publiques (PCP) liées à la distribution d'électricité et faisant suite au préavis du Service de l'énergie et des forces hydrauliques.
- 5/ Approbation de la modification partielle du plan d'affectation de zones ainsi qu'une demande d'autorisation de défrichement pour le secteur de l'Artizier.
- 6/ Approbation des nouveaux statuts de l'Association des communes Bagnes, Vollèges, Sembrancher, Orsières, Bovernier, Liddes et Bourg-St-Pierre pour le Stand de Tir du Mt.-Brun.
- 7/ Lecture et approbation du budget de la Municipalité de Vollèges pour l'exercice 2019 et des décisions fiscales en vertu de l'art. 232 de la loi fiscale et de l'art. 312 de la loi sur les communes.
- 8/ Fusion des communes et bourgeoisies de Bagnes et de Vollèges – Des réponses à vos interrogations.
- 9/ Divers et propositions individuelles.

Les budgets détaillés ainsi que le règlement sur la perception des prestations aux collectivités publiques (PCP) liées à la distribution d'électricité demeurent déposés au secrétariat ainsi que sur le site internet communal de Vollèges, à la disposition des citoyens, du 22 novembre au 12 décembre 2018; les heures d'ouverture sont les suivantes :

- les jours ouvrables, de **08h30 à 11h30**
- les lundis soirs, de **17h30 à 19h00**.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE
VOLLEGES